



ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

PERSPECTIVES - LETTRES DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE EN ARTS PLASTIQUES

15 septembre 2025

RENTREE 2025 - 2026

Chères et chers collègues,

Je souhaite la **bienvenue** aux professeurs entrants dans l'académie et j'adresse mes **félicitations** aux professeurs stagiaires lauréats du Capes et de l'agrégation. J'en profite pour **remercier l'ensemble des professeurs** investis dans des missions de formation à l'INSPE et à l'EAFC, de préparation aux concours internes et externes, de tutorat ou de chargé de mission d'inspection.

Je remercie aussi chaleureusement l'ensemble des professeurs qui s'inscrivent dans une démarche de réflexion collective à travers la coordination, la participation à un groupe de travail et la création de ressources disciplinaires, ainsi que les collègues qui s'investissent dans la vie de la discipline au sein des établissements. **Chacun de vous représente la discipline des arts plastiques et contribue activement à son rayonnement par vos actions au bénéfice des élèves.**

La dynamique académique des arts plastiques se poursuit avec la volonté de **tisser des liens** entre les professeurs et professeurs répartis sur l'ensemble du territoire, **d'engager une réflexion collective et collaborative** sur les évolutions du métier, et d'**accompagner** les belles réussites de chacune et de chacun.

Les ressources disciplinaires sont à retrouver sur [BLEU COBALT](#), site pédagogique académique disciplinaire alimenté régulièrement par de nouvelles propositions à consulter dans le [Focus](#). Les actualités vous sont proposées dans les [Lettres Bleu Cobalt](#), lettres trimestrielles, qui regroupent un ensemble de ressources, de mise en lumière et de valorisation des projets que vous menez en classe. Enfin [les Lettres IAN](#), rédigées par l'Interlocuteur Académique pour le Numérique, présentent les réflexions actuelles sur les pratiques du numérique éducatif et les usages de l'intelligence artificielle.

Cette année sera l'occasion de réaffirmer la place centrale des arts plastiques dans la formation des élèves, en appui sur la circulaire de rentrée 2025 et le nouveau projet académique « Bretagne à l'horizon 2030 » qui rappellent l'importance de **renforcer la place des arts et de la culture dans le parcours des élèves**. Au collège, de nouveaux programmes disciplinaires sont annoncés pour la rentrée 2026¹.

Parmi les priorités nationales et académiques, nous engagerons plus particulièrement une réflexion sur les points suivants qui invitent à croiser les apprentissages disciplinaires avec les grands défis contemporains :

- **LA PRATIQUE PLASTIQUE ET LA DÉMARCHE D'EXPOSITION**

Cardinale dans l'enseignement de la discipline, **la pratique plastique, exploratoire et réflexive**, fait constamment interagir action et réflexion sur les questions que posent les processus de création, dans une approche du sensible par le sensible. Présente à chaque séance, la composante plasticienne des apprentissages s'articule ainsi aux composantes théoriques, méthodologiques et culturelles dans un modèle didactique non figé, modulable et construit avec finesse aux regards des objectifs d'apprentissages visés. Je vous invite à (re)consulter le dossier rédigé par Christian Vieaux - IGESR : [Quels ancrages et quelles approches, aujourd'hui, pour une didactique davantage au service des apprentissages en arts plastiques ?](#)

La démarche d'exposition en arts plastiques, articulée à la pratique, est travaillée depuis longtemps dans les salles de classe, dans les établissements et lors des rencontres avec les œuvres. Les élèves construisent progressivement les compétences qui leur permettent d'exposer l'œuvre, la démarche, la pratique, tel que précisé dans les attendus des [programmes au lycée](#). Dès les [programmes de collège](#), les élèves sont invités à

¹ Le Conseil Supérieur des Programmes a publié les projets envisagés pour les programmes des enseignements artistiques. À ce stade, ils n'ont aucun caractère réglementaire et n'engagent pas le Ministère de l'Éducation Nationale. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site du Conseil Supérieur des Programmes et dans [cet article](#) dédié sur le site Bleu Cobalt.

donner à voir leurs réalisations en classe, ou en dehors, et à prendre en compte les conditions de réception de leur pratique, dès la démarche de création et en prêtant une attention aux modalités de présentation, y compris numérique.

Pour les professeurs, il s'agit de s'interroger et de développer les manières de **donner à voir la création artistique au cœur de l'École**. Comment exposer au sein de la classe, voire de l'établissement ? Comment créer et animer un espace d'exposition recevant des œuvres d'artistes ? Comment rendre l'élève acteur de la scénographie, de la médiation, de la diffusion d'une exposition ?

Ressources

Les [Galeries Bleues](#) sont des **espaces virtuels d'expositions** ouverts sur les sites des établissements scolaires de l'académie, dévolus à la valorisation des productions artistiques sensibles des élèves, réalisées en situation d'enseignement des arts plastiques ou dans le cadre de projets artistiques disciplinaires et interdisciplinaires.

Les [Galeries Arc-En-Ciel](#), galeries permanentes d'exposition en établissements scolaires, concourent à la politique académique et nationale de l'objectif du 100% EAC. Elles se structurent en réseau qui se développe progressivement sur l'ensemble du territoire breton, dans **les écoles, collèges et lycées**.

Grâce à vos initiatives et à votre engagement dans la création et l'animation de ces espaces, l'académie de Rennes dispose à présent de 113 Galeries Arc-en-Ciel. Je vous encourage à poursuivre cette dynamique et à vous saisir de cette opportunité collective d'**un lieu d'Art et de Culture au cœur des établissements**, à référencer, chaque année, sur **Adage**.

Le [Défi Malraux](#) est un projet académique qui consiste en l'installation d'une reproduction photographique grandeur nature d'une œuvre picturale ou graphique dans les établissements scolaires. Il invite les équipes et les élèves à s'engager dans **une réflexion sur le lieu et l'œuvre**, en lien avec les musées partenaires du dispositif, dans le cadre d'un projet pédagogique ou d'EAC.

En partenariat avec l'inspection, la Délégation Régionale Académique à l'Education Artistique et Culturelle (DraEAC) pourra également vous accompagner dans vos démarches en sollicitant Chloé Orveau, conseillère académique Arts visuels/Arts plastiques de la DraEAC : Chloe.Orveau@ac-rennes.fr.

• LES TRACES DES APPRENTISSAGES ET LEURS ÉVALUATIONS

Dans la continuité de l'an dernier, nous poursuivons notre réflexion commune sur la construction d'une culture partagée, facteur de cohésion sociale, qui invite les professeurs à s'interroger sur le choix des œuvres présentées et sur leur appropriation par les élèves. Il s'agit de **donner forme à la culture artistique** travaillée en classe dans l'entrecroisement fécond et dynamique avec la pratique des élèves. Comment **apprendre à l'élève à se repérer dans les domaines liés aux Arts plastiques**, à être sensible aux questions de l'art ? Quelles modalités pédagogiques mettre en œuvre pour que les élèves s'approprient les œuvres observées et travaillées ? Comment garder trace et donner forme au parcours des élèves, à leur « musée imaginaire » à partir des œuvres étudiées en Arts plastiques ?

Ressources

[Analyser une œuvre et problématiser](#) à partir des questionnements artistiques des programmes du cycle 4. Cette ressource propose de mettre en évidence la pluralité des problématiques artistiques soulevées par une œuvre. Elle invite le professeur à s'interroger et à expliciter les liens entre l'œuvre analysée et la question artistique travaillée par les élèves.

[Scénariser la découverte](#). Comment diversifier l'approche sensible des œuvres en classe ? Cette ressource réunit un ensemble de propositions, expérimentées en classe, autour de cinq verbes d'action, comme autant de possible : DIRE, ÉCOUTER, VOIR, PRATIQUER, JOUER...

Je vous invite à engager **une réflexion sur le carnet d'arts plastiques** et ses nombreuses possibilités. Objet qui atteste du travail mené par l'élève, il est le support qui va garder trace des apprentissages disciplinaires dans un équilibre agile entre le personnel et le scolaire. Au lycée, le carnet de travail fait partie des attendus du Baccalauréat pour l'enseignement de spécialité Arts plastiques². Du collège au lycée, les professeurs

² Le carnet de travail : « Objet personnel qui témoigne de la diversité des projets et démarches, des réalisations abouties, inachevées ou en cours, des expériences, des rencontres et des références ayant pu jaloner l'ensemble de l'année de terminale et que l'élève a décidé de retenir ou de valoriser. La forme et les données matérielles du carnet de travail sont libres ». Epreuve terminale de l'enseignement de spécialité Arts : [Note de service du 15 juillet 2021, BO N° 30 du 29 juillet 2021](#)

peuvent investir le questionnement sur son rôle, la temporalité de ses usages, son contenu au regard des composantes plasticiennes, théoriques et culturelles, ainsi que ses formes et son organisation. Je vous encourage à lire à ce propos, le texte rédigé par C.Vieaux – IGESR : [Le cahier en arts plastiques : Paradigme\(s\) d'un support pédagogique en éducation artistique \(en arts plastiques\)](#).

L'évaluation des apprentissages est inhérente à la mission de professeur qui apprécie les compétences et connaissances développées par ses élèves. Il **donne de la valeur** aux productions plastiques, orales et écrites pour aider les élèves à se repérer dans leurs acquis en construction. Il est dès lors essentiel d'explicitier et d'objectiver l'évaluation afin que celle-ci soit **un levier de progrès** et soit **partagée** avec les élèves, les parents, les collègues. Pour nourrir votre réflexion, je vous suggère de consulter le compte rendu de la formation « [Didactique et Évaluation en Arts plastiques](#) ».

La publication récente de deux notes de services, précisant d'une part les « **modalités d'attribution du diplôme national du brevet à compter de la session 2026** »³ et d'autre part « **le projet d'évaluation au lycée général et technologique** »⁴, participe à l'attention portée aux évaluations afin de garantir l'équité et la transparence des différentes formes d'évaluation (diagnostique, formative, sommative, certificative).

• LA CONSOLIDATION DES PARCOURS ET LA CONTRIBUTION AUX « ÉDUCATION À... »

Le parcours de formation des élèves continue de constituer une priorité nationale et académique afin que chaque élève puisse s'émanciper et construire ensuite son parcours professionnel. Le [Plan Avenir](#), déployé depuis la rentrée 2025, invite chacun à se saisir de l'orientation pour en faire un projet partagé et permettre à chaque élève de devenir acteur de son parcours. En arts plastiques, je vous incite à vous saisir des opportunités qui permettent à vos élèves d'**être sensibilisés aux métiers artistiques et culturels**. L'École doit se donner les moyens d'aider les élèves à construire des parcours moins sujets aux déterminismes et aux assignations quels qu'ils soient : géographiques, sociaux, de genre, etc.

L'enseignement des arts plastiques contribue par ailleurs avec force aux enjeux contemporains portés à l'École par le développement des « éducations à... ». En premier lieu, comme le souligne le Code de l'éducation depuis la loi du 8 juillet 2013, « **l'Éducation artistique et culturelle est principalement fondée sur les enseignements artistiques** »⁵. Les arts plastiques occupent dès lors une place particulière dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) parce qu'ils ont l'art pour objet et parce qu'ils privilégient **la pratique sensible comme mode d'accès à l'expression, à la connaissance et à la réflexion**.

Je vous invite aussi à **poursuivre votre contribution aux parcours Santé et Citoyen** en prenant part aux actions et projets qui permettent à vos élèves d'être sensibilisés et formés aux enjeux de l'Éducation au Développement Durable (EDD), de l'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS)⁶, ou encore de l'Enseignement Moral et Civique. Toutes les disciplines peuvent naturellement s'impliquer dans ces éducations que ce soit par le prisme des thématiques abordées ou les compétences travaillées en classe avec les élèves.

Ressources

[Arts plastiques et Education au Développement Durable](#): pistes de pratiques pédagogiques écoresponsables. Cette ressource propose aux professeurs d'Arts plastiques de concevoir des dispositifs pédagogiques et adapter des démarches dans une logique écoresponsable en cours d'arts plastiques.

[Enseigner dehors et enseigner avec le dehors en Arts plastiques](#). Cette ressource propose de diversifier les pratiques d'enseignement en expérimentant "la classe dehors" en arts plastiques. Elle invite à s'interroger en quoi enseigner "dehors" et/ou enseigner "avec le dehors" peut modifier les situations d'apprentissages.

[Fraternité](#). Cette ressource propose aux professeurs d'Arts plastiques six pistes pédagogiques pour s'approprier et faire vivre, en situations d'enseignement, l'une des valeurs de la République : La Fraternité.

³ Note de service du 2 septembre 2025, BO N°33 du 4 septembre 2025

⁴ Note de service du 25 août 2025, BO N°32 du 28 août 2025

⁵ Code de l'éducation : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000027682629/2025-09-16>

⁶ L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) est une mission essentielle de l'école, inscrite dans les textes officiels depuis plusieurs années. Un nouveau [programme](#) est en vigueur à la rentrée 2025.

Pour vous accompagner dans ces réflexions professionnelles, je vous invite à vous abonner à **l'ensemble des formations** qui attireront votre attention dans le [programme académique de la formation continue](#). La **campagne d'abonnement (sans limitation) est ouverte jusqu'au 30 septembre 2025**.

L'inspection poursuit par ailleurs **l'accompagnement des professeurs** qui peut notamment prendre la forme de visites en classe, de rendez-vous professionnels et de mise en œuvre d'actions de formation. Les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent aussi sur des rendez-vous périodiques, dans le cadre des **Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.)**, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Madame Jumelais-David, Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique régionale Arts plastiques, souhaite vous transmettre l'information ci-dessous :

Chères et chers collègues,

Je vous annonce que le temps est venu pour moi de tourner une page importante de ma carrière professionnelle. Après huit années passées parmi vous dans cette belle académie de Rennes, je quitte en effet avec regret mon poste d'Inspectrice Pédagogique Régionale Arts Plastiques, prenant ma retraite à la fin du mois de décembre 2025. Particulièrement attachée à la mise en œuvre de la dynamique de la discipline, ces années auront été vécues pour ma part comme riches et denses. Je garderai de façon bien ancrée le souvenir de nombreux moments d'échanges et de temps de travail particulièrement féconds avec toutes celles et ceux que j'ai pu rencontrer.

Avec Jean-Christophe Dréno qui assure à nouveau pour cette année scolaire la fonction d'IA-IPR et que je remercie vivement, j'aurais le plaisir de vous revoir et de vous transmettre quelques mots lors de deux Journées d'Inspection qui auront lieu le 12 novembre et le 3 décembre (lieux communiqués ultérieurement).

Chaleureusement à vous,

Gaëlle Jumelais-David

Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique régionale Arts plastiques - Mission d'appui à la Délégation régionale académique à l'Éducation Artistique et à l'action Culturelle.

Inspectrice dans l'académie de Rennes depuis 2017, Madame Jumelais-David a su fédérer et engager notre dynamique académique actuelle par son travail collaboratif, ses conseils éclairés et son accompagnement bienveillant. Nous tenons collectivement à l'en remercier sincèrement et chaleureusement. Elle s'associe à moi pour vous souhaiter une excellente année scolaire, riche en partage, en créativité et en projets qui font vivre et rayonner les arts plastiques au cœur de chaque établissement et au-delà.

Avec confiance, je sais pouvoir compter sur votre collaboration active pour œuvrer ensemble à l'enseignement des arts plastiques dans l'académie. Votre créativité et votre engagement seront essentiels pour faire de chaque classe un espace sensible d'expériences artistiques et éducatives, un espace de réflexion, d'émancipation et de découverte.

Jean-Christophe Dréno
Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional Arts plastiques
En charge du suivi de l'enseignement Histoire des Arts
Rectorat d'académie de Rennes

Jean-Christophe.Dreno@ac-rennes.fr